

Altamir Amboise

Bilan Actif

au 31 décembre 2012

en euros

	31.12.2010	31.12.2011	Brut	31.12.2012 Amortissements Provisions	Net
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et marques	1 000	1 000	1 000	0	1 000
Immobilisations corporelles					
Mobilier et matériel de bureau					
Matériel de transport					
Installations et agencements					
Immobilisations financières nettes					
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille	203 705 062	48 714 357	90 265 689	0	90 265 689
Autres TIAP	400 000	0	0	0	0
Créances rattachées aux TIAP	41 305 810	0	0	0	0
Titres de participations	0	173 639 107	282 886 782	77 813 567	205 073 215
Créances rattachées aux TP	0	35 237 052	42 428 410	1 931 540	40 496 870
Autres créances	0	0	54 428 416	54 428 416	0
Autres immobilisations financières	512 214	500 601	619 148	67 391	551 757
TOTAL (I)	245 924 086	258 092 117	470 629 445	134 240 914	336 389 531
ACTIF CIRCULANT					
Créances diverses	112 553	5 604 038	4 325 375	0	4 325 375
Valeurs mobilières de placement	30 558 512	76 134 275	94 126 359	0	94 126 359
Disponibilités	58 216	56 207 631	3 729 164		3 729 164
Intérêts courus sur créances	0	0	0		0
TOTAL (II)	30 729 280	137 945 944	102 180 899	0	102 180 899
Frais d'émission des ORA					
Charges constatées d'avance	70 405	83 409	64 149	0	64 149
Ecart de conversion actif					
TOTAL (III)	70 405	83 409	64 149	0	64 149
TOTAL ACTIF (I) + (II)+(III)	276 723 772	396 121 470	572 874 492	134 240 914	438 633 579
Engagements donnés:					
Engag. Complémentaires	382 648	339 700			0
Engag. Niveaux investissements					
Autres engagements	1 358 081	230 139 978			280 717 384

Altamir Amboise

Bilan - Passif

au 31 décembre 2012

en euros

	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital	219 259 626	219 259 626	219 259 626
Primes	107 760 744	107 760 744	107 760 744
Réserves	12 859 262	12 859 262	56 550 611
Report à nouveau	-71 008 483	-65 858 699	11 235
Résultat de l'exercice	5 149 783	120 005 939	52 497 601
Acompte sur dividende			
TOTAL (I)	274 020 932	394 026 871	436 079 816
AUTRES FONDS PROPRES			
Obligations remboursables en actions			
TOTAL (II)	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 414 585	161 627	0
TOTAL (III)	2 414 585	161 627	0
DETTES			
Dettes financières divers	4 942	33 769	15 349
Dettes sur immobilisations	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 649	203 589	266 377
Dettes fiscales et sociales	0	1 693 952	2 269 534
Autres dettes	1 662	1 662	2 502
TOTAL (IV)	288 254	1 932 972	2 553 763
TOTAL PASSIF (I) + (II) + (III)+(IV)+(V)	276 723 772	396 121 470	438 633 579

Altamir Amboise
Compte de Résultats
au 31 décembre 2012

en euros

	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012
1. OPERATIONS EN REVENUS			
Commissions et courtages			
Produits financiers			
Produits des placements de trésorerie	159 393	612 187	1 830 574
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	138	138 480	392 036
Autres produits financiers	0	0	0
Reprises de provisions	0	0	0
Autres produits	0	0	2
Transferts de charges			
Charges d'exploitation			
Achats et autres charges extérieures	8 784 221	7 342 906	9 450 946
Salaires et charges sociales			
Impôts, taxes et versements assimilés	8 465	2 772 239	1 144 330
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0	0
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	4 205	22	33
Charge nette sur cessions des valeurs mobilières de placement			
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0	0
Autres charges financières	0	0	0
Autres charges	90 000	90 000	135 006
Résultat des opérations en revenus (avant I.S.)	-8 727 360	-9 454 500	-8 507 703
2. OPERATIONS EN CAPITAL			
Produits			
Plus-values de cessions de titres immobilisés	24 841 841	154 299 399	7 502 213
Reprises de provisions	29 547 418	38 216 860	64 250 933
Autres produits	14 796 755	25 560 854	20 421 734
Charges			
Moins-values de cessions de titres immobilisés	16 791 364	28 331 234	3 867 060
Dotations aux provisions pour dépréciation	35 094 622	61 457 813	27 345 007
Autres charges	3 372 661	0	148 152
Résultat des opérations en capital	13 927 367	128 288 067	60 814 661
Produits exceptionnels	110 094	1 545 366	264 697
Charges exceptionnelles	160 318	372 993	74 054
Impôt sur les sociétés			
Résultat net total	5 149 783	120 005 939	52 497 601

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2012

1. ACTIVITE ET EVENEMENTS IMPORTANTS AU 31 DECEMBRE 2012

Altamir Amboise est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996.

1.1 Activité sur 2012

Les principaux événements survenus au cours de l'année 2012 ont été les suivants :

Nouveaux investissements :

Sociétés	Montants investis 2012	Variation des engagements en 2012	Total investissements et engagements 2012
Titres non cotés			
Apax VIII-A LP	3 600 000		3 600 000
Afflelou (Lion/Seneca Lux 1)	20 617 202		20 617 202
Total 1	24 217 202	0	24 217 202

Investissements/désinvestissements complémentaires incluant un second tour dans des sociétés sont les suivants :

Sociétés	Montants investis 2012	Variation des engagements en 2012	Total investissements et engagements 2012
Titres non cotés			
Apax France VIII-B	34 676 960		34 676 960
Afflelou (3AC Finance)	-16 099		-16 099
Capio (Cidra)	27 956		27 956
DBV Technologies	279 994		279 994
Etai (InfoPro communications)	-6 863		-6 863
Neurotech Inc.	55 314		55 314
Newron Pharma (NWL)	3 298		3 298
Season (Fin Season)	931 540		931 540
Season (Sandinvest)	-930 856		-930 856
Thom Europe (Eur Jewellers I)	30 781		30 781
Unilabs (Cidra)	3 894 152		3 894 152
Total 2	38 946 177	0	38 946 177
Titres cotés			
Altran (Altrafin Participations)	-10 787 328		-10 787 328
GFI Informatique (Itefin)	524 600	-339 700	184 900
Sechilienne (Financière Hélios)	3 248 000		3 248 000
Sechilienne (H Participations)	4 766		4 766
Total 3	-7 009 962	-339 700	-7 349 662
Totaux 1+2+3	56 153 417	-339 700	55 813 717

Cessions :

Sociétés en global	Prix de cession	Plus value	Moins value	Reprises de provision	Impact sur le résultat
Titres non cotés					
Liquidation					
Cession totale	18 716 309	7 471 912	1 179 017	1 132 178	7 425 073
Cession partielle	5 498 361	29 473	0	0	29 473
Titres cotés					
Cession totale	147 207	828	2 688 043	2 532 895	-154 321
Cession partielle	0	0	0	0	0
Total	24 361 877	7 502 213	3 867 060	3 665 072	7 300 226

Distribution de dividendes

Le dividende versé aux actionnaires commanditaires en 2012 au titre de l'exercice 2011 représente un montant de 0,20 € par action ordinaire en circulation (hors actions propres), soit un total de €7 302 460. Par ailleurs, un dividende statutaire de €315 343 a été versé à l'associé commandité et de €2 838 088 aux porteurs d'actions B au titre de l'exercice 2011. Le montant total ainsi distribué au titre de l'exercice 2011 s'élève à €10 456K.

Opérations sur le capital :

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/11	219 260	107 761	12 859	-65 858	120 005	394 026
Résultat année 2012						0
Affectation du résultat 2011			43 691	65 858	-120 005	-10 456
Affectation du résultat 2011 actions propres				11	52 498	52 509
Situation finale au 31/12/12	219 260	107 761	56 550	11	52 498	436 079

Il n'y a pas eu d'opérations sur le capital en 2012 :

	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Nombre d'actions ordinaires	36 512 301	36 512 301	36 512 301
Valeur nominale des actions ordinaires	6	6	6
Montant en euros	219 073 806	219 073 806	219 073 806
Nombre d'actions de préférence B	18 582	18 582	18 582
Valeur nominale des actions de préférence B	10	10	10
Montant en euros	185 820	185 820	185 820
Total	219 259 626	219 259 626	219 259 626

1.2 Evénements importants de la période

Investissement direct :

La société a investi en direct €17.9M en 2012 qui se décompose principalement comme suit :

- o un investissement de €20.6M dans la nouvelle holding de la société Alain Afflelou dans le cadre du changement d'actionnaire majoritaire ;
- o des remboursements d'apports en collatéral consécutifs à la hausse des cours de bourse d'Altran (-€10.8M) ;
- o des investissements et engagements complémentaires dont €0.3M dans DBV à l'occasion de son introduction en bourse, €3.9M dans Unilabs pour lui permettre de poursuivre son programme d'acquisitions, €0.5M dans Itefin/GFI Informatique et €3.2M dans Financière Helios dans le cadre d'une renégociation de la dette bancaire permettant de reporter son échéance.

L'activité de cessions correspond à un montant de €38.5M incluant les revenus liés.

Altamir Amboise a cédé le solde de ses titres dans les sociétés cotées Hybrigenics, Newron et dans les sociétés non cotées Alain Afflelou, Arkadin, Ask, Odyssey et Parkeon. De plus, suite à la transmission universelle de patrimoine de Sandinvest l'intégralité des actifs a été transférée à Financière Season. Altamir Amboise a procédé également à des cessions partielles notamment dans les sociétés Wallet investissement II et Infopro.

La société a encaissé une partie du séquestre de Vizada pour €3M. Cette transaction était enregistrée en produits à recevoir au 31 décembre 2011.

Investissement au travers des fonds d'investissement :

Altamir Amboise a commencé à investir au travers du Fonds Apax VIII-A LP conseillé par Apax Partners LLP. Altamir Amboise a pris l'engagement d'investir un montant de €60M minimum ou 1% du fonds avec un maximum de €90M.

La Société a investi €2,8M au travers du fonds Apax VIII-A LP dans la société Garda, leader canadien dans la sécurité et le transport de fonds.

Par ailleurs, la Société a investi et engagé au travers du fonds Apax France VIII-B €20,4M dans une nouvelle société : Texa, leader français de l'expertise d'assurance.

Autres évènements

La Société a été contrôlée en 2012 sur le calcul de la Contribution Economique Territoriale (CET), pour les exercices 2010 et 2011. Face à l'imprécision des textes, la Société avait déclaré une base réduite tout en indiquant à l'Administration les options prises. Les comptes au 31 décembre 2011 comprenaient une provision pour complément éventuel d'imposition.

L'Administration n'a pas accepté l'interprétation de la société et a conclu à une imposition de €2 438 098 déjà provisionnée à hauteur de €1 688 555 dans les comptes au 31/12/2011. Le complément de provision est dû au fait que l'administration a considéré l'ensemble des titres comme des TIAP et non comme des titres de participations.

La Société ayant indiqué une mention expresse de son choix, aucune pénalité n'est retenue.

Ce redressement donnera lieu à réclamation par voie gracieuse puis contentieuse si nécessaire.

Altamir Amboise dispose de lignes de crédit court terme à hauteur de €26M. Aucune ligne de crédit n'a été utilisée à la clôture du fait d'une trésorerie positive de €97.9M (incluant les valeurs mobilières de placement). Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €43.6M au 31 décembre 2012.

1.3 Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2012

Un protocole d'accord a été signé avec un consortium chinois pour la vente de la société IEE. La transaction devrait intervenir le 31 mai 2013 au plus tard après accord des autorités de la concurrence. La société a été valorisée au prix de cession dans les comptes au 31 décembre 2012.

Le fonds Apax VIII LP a également annoncé avoir pris l'engagement d'acquérir la société américaine Cole Haan, un leader dans le design et la distribution de chaussures haut de gamme et accessoires

Pour l'exercice 2013 la Gérance a décidé que la part d'Altamir Amboise dans tout nouvel investissement du fonds Apax France VIII-B correspondrait à la fourchette haute de son engagement soit €280M.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et en particulier préconisées par le Plan Comptable Général.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une structure des comptes mieux adaptée à la nature de l'activité de la société.

2.1 Immobilisations financières (Titres immobilisés de l'activité du portefeuille et Titres de participations)

2.1.1 Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP)

Les TIAP correspondent à l'investissement dans le fonds Apax France VIII-B et dans Apax VIII A LP. Au 31/12/12, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

2.1.2 Méthode de suivi et de dépréciation des participations en comptabilité

Conformément à la réglementation comptable des sociétés commerciales, les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Ils peuvent donner lieu à dépréciation, mais pas à réévaluation. Le gérant effectue une revue des titres cotés et non cotés lors de chaque clôture et arrêté semestriel. Lorsque la valeur estimative est inférieure au prix de revient alors une provision est passée à hauteur de l'écart.

La provision pour dépréciation des titres et des créances rattachées aux TP s'élève au 31 décembre 2012 à €79.7M.

Les sorties sont calculées sur la base du premier entré, premier sorti.

Les créances en devises sur sociétés étrangères sont évaluées au taux de change à la date de clôture des comptes. Une provision pour risques et charges est constatée en cas de baisse de la devise concernée par rapport à l'euro. Cette règle s'applique tant en valeur comptable qu'en valeur estimée.

2.1.3 Méthode de calcul de la valeur estimative

Titres classés en catégorie 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont admis sur un marché règlementé (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans décote. Pour les titres cotés faisant l'objet d'une limitation provisoire de cession contractuelle (clause de « lock up » ou séquestre), la juste valeur retenue peut toutefois être différente du dernier prix coté afin de tenir compte de cette clause dans la valorisation du titre. Ces incidences des clauses de « lock up » sont considérées comme une composante de la valeur des titres.

Titres classés en catégorie 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des comparables de titres cotés ou de transactions récentes.

Une décote de négociabilité est appliquée pouvant aller jusqu'à 30%.

Après une étude effectuée auprès d'un certain nombre de sociétés de gestion, Apax Partners et Altamir Amboise ont opté pour une méthodologie plus affinée pour déterminer les décotes.

Titres classés en catégorie 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »), mais qui répondent aux méthodes de valorisation suivantes :

- Acquisitions récentes, en principe jusqu'à 12 mois : les titres sont maintenus au prix de revient.

Certaines situations spécifiques peuvent amener le gérant à réévaluer ou dévaluer certains investissements au cours des 12 premiers mois.

- Opérations de capital risque ou opérations de capital développement voire de certains LBO : prix du dernier tour de financement ayant fait intervenir un tiers pour un montant significatif. Le dernier tour peut être celui au cours duquel les entités Apax sont intervenues. Le prix du dernier tour de financement, utilisé pour la détermination de la juste valeur de l'investissement est conservé aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement majeur dans les facteurs d'appréciation de la juste valeur. La recherche d'indices de modification des facteurs d'appréciation inclut la constatation de l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux échéances jusqu'à l'organisation planifiée d'un nouveau tour de financement.

Ce prix est ajusté à la baisse de 25% à 100% selon les facteurs de risques reconnus tels que retard sur leur plan de marche ou difficultés de trésorerie.

- 25% : vise à signaler un problème pour la société, mais l'investissement n'est pas en danger ;
- 50% : vise à signaler un risque de perte d'une fraction de l'investissement ;
- 100% : vise à signaler un risque de perte de l'intégralité de l'investissement.
- Des taux intermédiaires (75%, 90%) peuvent être appliqués en fonction de la gravité de la situation et de la probabilité de perte d'une partie significative de l'investissement.

Cette sous-catégorie inclut également les sociétés pour lesquelles un contrat de cession a été signé mais non encore exécuté. Le prix de cession peut être retenu à la clôture d'une période trimestrielle, si l'état d'avancement du projet laisse apparaître une forte probabilité de réussite à court terme et que le prix de cession est connu de manière

suffisamment précise. Un taux de risque est appliqué au prix retenu en fonction de l'engagement plus ou moins ferme de l'acquéreur et de la variation possible du prix final.

- Utilisation de la méthode du discounted cashflow pour des situations où aucune autre méthode n'est applicable.

2.2 Autres créances

Ce compte correspond aux intérêts courus sur titres de participations.

La société a constaté que ces produits étaient généralement inclus dans le prix d'acquisition par des tiers et non payés par la société débitrice. Ils sont donc dorénavant compris dans la valorisation des sociétés. C'est pourquoi dans un premier temps ils sont comptabilisés en produits financiers à recevoir puis dépréciés à 100%.

2.3 Autres Immobilisations financières

Ce compte correspond au mandat donné à un animateur de marché. La Société a donné ce mandat pour intervenir pour son compte sur le marché Eurolist d'Euronext à Paris afin d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action. Ce compte comprend 33 000 actions pour un montant de €312K et €308K en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Une provision au 31/12/12 a été constatée pour un montant de €67K.

2.4 Titres de Participations et Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille

Exercice au 31/12/12 (en milliers d'euros)	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant au 31 Décembre 2012		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées:						
- au coût de revient				8 366	8 366	8 366
- à une valorisation inférieure au coût de revient						
- sur la base du cours de bourse	113 465	16 381	16 381	112 312	65 598	66 791
- d'après la situation nette						
- d'après la situation nette réestimée						
(Apax France VIII B/Apax VIIIA LP : parts A)	47 193	47 193	47 193	80 341	80 341	102 607
(Apax France VIII B/Apax VIII A LP parts E et B)	4 591	1 316		9 925	9 925	
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité	131 514	112 928	175 730	134 897	128 250	196 314
- d'après d'autres méthodes	47 075	44 535	46 406	27 311	2 860	3 323
Total	343 836	222 353	285 710	373 152	295 339	377 400
Total Créances rattachées	36 318	35 237	35 514	42 428	40 497	40 900
Autres TIAP						
Total du portefeuille	380 154	257 591	321 224	415 581	335 836	418 300

Provisions comptables

(122 563)

(79 745)

PV latentes non comptabilisées

(63 633)

(82464)

VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE (EN VALEUR NETTE COMPTABLE ET EN VALEUR ESTIMATIVE)

Valeur du portefeuille	Valeur nette comptable	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)		
Montant à l'ouverture de l'exercice	257 591	321 224
Acquisitions de l'exercice	50 819	52 002
Cessions de l'exercice en prix de vente *	-20 620	-24 247
Reprise de dépréciation sur titres cédés	3 665	
Reprise de dépréciation sur Apax France VIIIB	3 274	
Plus-values sur cessions de titres		-10 720
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	35 879	
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		80 148
Distribution par les sociétés du portefeuille	-106	-106
Autres mouvements comptables **	5 334	
Montant à la clôture	335 836	418 300

* Le montant indiqué à la ligne « cession de l'exercice (en prix de vente) » correspond, pour la colonne « valeur nette comptable », à la valeur comptable des éléments d'actifs cédés et pour la colonne « valeur estimative » à leur prix de cession.

** En valeur comptable nette, ce montant correspond à l'acquisition des parts E d'Apax France VIII-B et à l'acquisition des parts E et B d'Apax VIII-A LP. En valeur estimative, ce montant correspond à une distribution reçue par une société du portefeuille.

**ANALYSE DE LA VARIATION DES PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATIONS
ET CREANCES RATTACHEES AUX TIAP**

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2011	Dotations	Rep. Prov sur cession	Autres Rep. Prov	31/12/2012
Provision	106 311	119 289	12 870	3 665	48 749	79 745

Les provisions non utilisées sont liées essentiellement aux revalorisations des cours de bourse.

**EVOLUTION DE LA PLUS VALUE LATENTE NON ENREGISTREE
DANS LES COMPTES ANNUELS**

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Valeur estimative	160 019	63 633	82 464

2.5 Autres créances

Tableau de variation des intérêts courus bruts

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Intérêts courus sur créances rattachées aux TP	40 747	48 516	14 475	8 562	54 428

Tableau de variation de provisions sur intérêts courus

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Provisions intérêts courus sur créances rattachées aux TP	40 747	48 516	14 475	8 562	54 428

Les intérêts courus sont totalement dépréciés sur les obligations convertibles ou titres équivalents. En effet la société a constaté que ces produits étaient généralement inclus dans le prix d'acquisition par des tiers et non payés directement par la société débitrice.

2.6 Créances diverses

Il s'agit principalement du cash à recevoir sur la cession de Chrysaor pour €3.9M.

2.7 Disponibilités

Il y a €3.7M en disponibilités au 31/12/2012 dont €3.3M placés en comptes courants rémunérés.

2.8 Titres de placements

2.8.1 Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
SICAV de trésorerie	50	2	3 700
Certificats de dépôt et dépôts à terme	13 000	70 000	80 426
Titres de créances négociables	17 509	6 132	0
Autres valeurs mobilières de placement			10 000
Total	30 559	76 134	94 126

Les titres de placements sont valorisés au coût historique. Les plus-values de cessions sont calculées par différence entre le prix de vente et le prix d'achat moyen pondéré. La Société ne matérialise pas de plus-values latentes en comptabilité. Cependant sont comptabilisés en intérêt courus à recevoir les intérêts non échus au 31/12/2012, sur les certificats de dépôt et les dépôts à terme.

Les autres valeurs mobilières correspondent aux fonds AARC qui sont des fonds de « hedge funds » gérés par Apax Partners Londres et qui s'orientent vers l'investissement auprès de gérants qui :

- Surpondèrent les sous-jacents tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les matières premières tout en investissant également dans l'énergie, les actions et les obligations convertibles.
- Appliquent des méthodes d'investissement qui vont du discrétionnaire à court terme, aux fondamentaux basés sur des modèles mathématiques, et des analyses de la valeur.

Les risques de cet investissement sont les risques liés aux sous-jacents cités ci-dessus qui présentent une forte volatilité et donc un fort risque de perte en capital. Ces risques sont toutefois pondérés par une politique de concentration du portefeuille sur un nombre défini de fonds, de répartition des risques et de recherche d'investissements non corrélés.

Au 31/12/2012, la plus value latente sur ces titres de placement est de €115 070. Un montant complémentaire de €20M a été investi depuis la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, aucune dépréciation sur les titres de placement n'a été comptabilisée.

Inventaire des titres de placements

	Quantité	Prix unit. en euros	Valeur Comptable en milliers d'euros	Valeur de marché au 31/12/2012 en milliers d'euros
<u>SICAV de trésorerie</u>				
Sg Monet Eur AC D	27,567	79	2	2
Sg Monet Plus	365,000	10 130	3 698	3 698
<u>Certificats de dépôt et dépôt à terme</u>				
DAT BNP	11,000		8 500	8 502
DAT OBC	1,000	8 500 000	8 500	8 509
CAT BQ TRANSATLANTIQUE	1,000	30 726 468	30 726	30 768
DAT NATIXIS	23,000		32 700	32 816
AARC			10 000	10 115
<u>Titres de créances négociables</u>				
BMTN				

2.8.2 Provisions pour dépréciation sur titres de placements

NEANT

2.9 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Charges constatées d'avance	70	83	64

Elles sont constituées principalement de charges de publicité, d'assurances et d'honoraires.

2.10 Dettes Financières diverses

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Banque	0	0	0
Intérêts courus à payer	5	34	15
Total	5	34	15

2.12 Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales et autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Dettes fournisseurs	282	204	266
Dettes fiscales et sociales	0	1694	2270
Autres dettes	2	2	2
Total	284	1 900	2 538

Les dettes fournisseurs (€266K) correspondent principalement à des factures non parvenues concernant des honoraires à payer à des avocats, commissaires aux comptes et à des prestations de service.

Les dettes fiscales et sociales correspondent à la provision du redressement fiscal sur la CVAE pour 2010 et 2011 (€2 438K diminué de €427K payé en 2012 soit une dette de €2 011K) et à la provision CVAE 2012 pour un montant de €259K. Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

2.13 Engagements hors bilan

Tableau récapitulatif des obligations et engagements

Obligations contractuelles	Total 31/12/2011	Total 31/12/2012	Paiements dus par période		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Obligations en matière de location-financement					
Contrats de location simple					
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	339 700	0	0	0	0
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	230 139 978	280 717 384	958 073	193 359 311	86 400 000
Total	230 479 678	280 717 384	958 073	193 359 311	86 400 000

La présentation faite mentionne l'ensemble des engagements hors bilan selon les normes comptables en vigueur.

Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)

Tableau de suivi des engagements à investir

Sociétés	Engagements au 31/12/2011	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 31/12/12	Nouveaux engagements 2012	Engagements au 31/12/2012
Titres non cotés					
Titres cotés					
GFI Informatique (Itefin Part)	339 700	524 600		184 900	0
Total	339 700	524 600	0	184 900	0

Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres engagements)

Garanties de Passif

Une garantie à première demande a été signée en faveur de Cap Gemini dans le cadre de la cession de Camélia Participations (Prosodie). Cette garantie qui peut être appelée dans le cas d'une réclamation d'ordre fiscal, a pour échéance le 4 janvier 2013. La quote-part d'Altamir Amboise était de €1 916 146. Pour garantir cette garantie Altamir Amboise a nanti au profit de la banque Wormser Frères 63 659 700 parts A1, 166 368 800 parts A2 et 153 200 800 parts A3 du FCPR Apax France VIII B. En octobre 2012, une première tranche de cette garantie a été levée à hauteur de €689 776,62 et €268 296,23 appelés à ce titre pour la quote-part d'Altamir Amboise. Au 31 décembre 2012, le solde de la contre-garantie donnée par Altamir Amboise s'élevait à €958 073. Le 4 janvier 2013, la garantie a expiré et le nantissement levé.

Altamir Amboise a placé €25 000 sur un compte nanti au profit de Financière Season, jusqu'au 31 décembre 2013 au plus tôt, pour gérer les éventuels appels en garantie au titre de la garantie donnée par Financière Season dans le cadre de la cession de Mondial Tissus en mai 2010.

L'engagement suivant est appréhendé dans les comptes et est exposé ci-dessous à titre informatif :

- Une partie des produits de cession de la société Mobsat Group Holding a été placée sous séquestre par Chrysaor, et les holdings des managers. La quote-part de ce séquestre pour Altamir Amboise était de €9 666 771 au 31 décembre 2011 sur la base d'un taux de change €/€ à 1.2939. Une partie de ce séquestre est enregistré par Altamir Amboise en créance sur Chrysaor. La première échéance à 6 mois pour le tiers du séquestre a été libérée en juin 2012. Les deux autres tranches représentant €4 107 975 sur la base d'un taux de change €/€ à 1.3194 sont libérables dans 2 ans pour 25% et 4 ans pour les 75% restants.

Autres engagements hors bilan

Altamir Amboise réalise des opérations de capital-transmission avec effet de levier (LBO) au travers de sociétés holding d'acquisition.

Pour les sociétés cotées, l'endettement est garanti par tout ou partie des titres des sociétés sous-jacentes.

Lorsque le cours de bourse de ces sociétés baisse et que sa moyenne sur une période donnée passe en-dessous d'un certain seuil, les sociétés holdings sont appelées à répondre à des appels en collatéral ou appels de marge. Cela consiste à apporter des espèces mises sous séquestre en complément des titres donnés en garantie, pour maintenir le même niveau de sûretés rapporté au montant de l'emprunt (« clause d'arrosage »). En cas de défaut, les banques peuvent rendre tout ou partie de l'emprunt exigible. Ces appels en collatéral sont apportés par les actionnaires des sociétés holding, dont Altamir Amboise, à proportion de leur quote-part au capital. Ils n'ont aucun impact sur le résultat et l'ANR d'Altamir Amboise (les sociétés cotées sont valorisées au dernier cours de bourse de la période), mais mobilisent une partie de sa trésorerie.

Inversement, lorsque le cours de bourse de ces sociétés remonte, le séquestre, sur tout ou partie des sommes apportées, est levé et ces appels remboursés.

En termes de sensibilité :

- une baisse de 10% des moyennes de référence des cours de bourse de ces sociétés, par rapport au calcul effectué le 31 décembre 2012, n'entraînerait pas d'appel en collatéral pour Altamir Amboise ;
- une baisse de 20% entraînerait un appel de collatéral de €0.86M.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés, Thom Europe, Maisons du Monde et ETAI, de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision pour risques et charges.

Titres nantis :

- Au profit de la banque Palatine :

Au 31 Décembre 2012, 400 000 000 parts A1, 400 000 000 parts A2, et 400 000 000 parts A3 du FCPR Apax France VIII-B ont été nantis au profit de la banque PALATINE :

- en face de deux lignes de crédit pour un montant total de €8M, non utilisée au 31/12/12

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIII-B au 30/06/11.

- Au profit de la banque Transatlantique :

Au 31 Décembre 2012, 21 947 435 parts A1, 378 075 986 parts A2, et 349 976 579 parts A3 du FCPR Apax France VIII-B ont été nantis au profit de la banque Transatlantique :

- en face d'une ligne de crédit pour un montant de €5M, non utilisée au 31/12/12

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIII-B au 30/06/11.

3. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Opérations en revenus

3.1.1 Produits financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Produits des placements de trésorerie	159	612	1 831
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	0	138	392
Autres produits financiers	0	0	0
Reprises de provisions	0	0	0
Total	159	750	2 223

3.1.2 Charges financières

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Intérêts et charges assimilés	4	0	0
Dotation aux provisions	0	0	0
Total	4	0	0

3.1.3 Autres achats et charges externes et autres charges

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 617	7 128	9 166
Autres charges	167	215	285
Total	8 784	7 343	9 451

La rémunération de la gérance et du conseil en investissement TTC pour 2012 aurait dû s'élever à : €9 266 040 TTC selon l'article 17.1 des statuts d'Altamir Amboise.

Néanmoins celui-ci stipule également que tout honoraire, jeton de présence et commission perçus par le gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir Amboise viennent en diminution des honoraires du conseil en investissement. De plus, cet article a été modifié par le biais d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 29 mars 2012, qui stipule que la rémunération TTC de la Gérance est diminuée d'une somme égale au produit de la valeur nominale des parts détenues par Altamir Amboise dans les FCPR Apax France (le cas échéant Apax France VIII-B) et dans toute entité supportant des honoraires de gestion facturés par toute entité de gestion Apax (le cas échéant Apax VIII-A LP) par le taux annuel moyen TTC des honoraires de gestion du fonds.. La somme déduite au 31 décembre 2012 de toutes ces déductions s'élèvent à : €1 269 123.

La charge nette d'honoraires de la gérance et du conseil en investissement est donc égale à la différence soit : €7 996 917 TTC.

Les autres honoraires concernent principalement les frais d'audit et d'avocats.

Les autres charges comprennent notamment des frais de publicité, d'annonces et publications.

Suite au décret n° 2008-1487 du 20/12/08, les honoraires des commissaires aux comptes se décomposent ainsi :

	Ernst & Young et Autres Membre du réseau Ernst & Young				Compagnie Française d'Audit			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit Commissaire aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés * Emetteur * Filiales intégrées globalement	121,000.00	121,000.00	100 %	100 %	26,500.00	26,500.00	100 %	100 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes * Emetteur * Filiales intégrées globalement <i>Sous - Total</i>	121,000.00	121,000.00	100 %	100 %	26,500.00	26,500.00	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres <i>Sous - Total</i>								
<i>Total</i>	121,000.00	121,000.00	100 %	100 %	26,500.00	26,500.00	100 %	100 %

3.1.4 Impôts et taxes

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
TVA non déductible *	0	0	0
Autres impôts	8	2 772	1 144
Total	8	2 772	1 144

*Depuis le 01/01/2010, la TVA non récupérable d'Altamir Amboise est comptabilisée dans le compte de la charge principale.

Les autres impôts correspondent essentiellement à la CVAE (€1 144 K).

3.1.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

NEANT

3.2 Opérations en capital

3.2.1 Produits

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Plus-values de cession de TP/TIAP	24 842	154 299	7 502
Reprises de provisions	29 547	38 217	64 234
Autres produits	14 797	25 561	20 422
Total	69 186	218 077	92 158

3.2.2 Charges

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Moins-values de cession de TIAP	16 791	28 331	3 867
Dotations aux provisions pour dépréciation	35 095	61 458	27 328
Autres charges	3 373	0	148
Total	55 259	89 789	31 343

3.2.3 Impôt sur les sociétés

La Société a opté pour le statut de SCR à compter de l'exercice clos au 31/12/1996. La législation sur les SCR applicable à compter de l'exercice 2001 exonère tous les produits de l'impôt sur les sociétés.

3.2.4 Charges exceptionnelles

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Charges exceptionnelles	160	373	74

Les charges exceptionnelles comprennent notamment €26K de majorations et intérêts de retard payés relatifs au redressement au titre de la taxe professionnelle pour les années 2008 et 2009.

3.2.5 Produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Produits exceptionnels	110	1545	265

Les produits exceptionnels comprennent notamment €162K de reprise de provision pour risques et charges suite au redressement payé pour l'année 2008 et 2009.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

La Société n'a pas de salarié, et il n'existe aucun plan de stock-options.

4.2 Droit de l'associé commandité et des porteurs d'actions B

L'affectation et la répartition des bénéfices s'effectuent suivant les statuts - paragraphe 25. Au titre de l'année 2012, le résultat fait apparaître un bénéfice de €52 497 601. La société a un report à nouveau créditeur de €11 235 qui correspond au résultat 2011 distribué sur les actions propres.

L'associé commandité et les porteurs d'actions B ont donc droit à une quote-part du bénéfice distribuable soit €10 055 006. Il sera également proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de € 14 970 043.41 aux porteurs d'actions ordinaires.